

# de Ville en Ville

Le magazine des responsables d'espaces nature en ville

N°63

Avril 2017



DOSSIER

## L'écologie prend-elle le pas sur le paysage ?

**COTISATION 2017 : IL EST TEMPS !**  
Rendez-vous sur [www.hortis.fr](http://www.hortis.fr) !

**HORS-SÉRIE CONGRÈS D'ALBI**  
En vente, 20 € pour les non-adhérents

# 1936 - 2016

## Hortis fête ses 80 ans

RÉTROSPECTIVE - QUATRIÈME PARTIE





# Une place pour la botanique dans le projet paysager

PAR VÉRONIQUE MURE, ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE DE MARSEILLE

À l'heure où les paysagistes et les écologues se posent la question de savoir comment lier leurs pratiques et leurs connaissances au service du projet de territoire et de la biodiversité<sup>1</sup>. À l'heure où la pertinence de cette question est renforcée par la récente loi pour « la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ». À l'heure où, d'un bout à l'autre de la chaîne de production des paysages, depuis les programmes d'enseignement jusqu'aux appels d'offres publics et aux plans de gestion, on cherche des réponses concrètes pour répondre à cet enjeu. Je voudrais attirer l'attention des acteurs du paysage, qu'ils soient concepteurs, maîtres d'ouvrage ou gestionnaires, sur l'importance de la botanique dans leurs démarches.

La mort programmée de la botanique a été effective le jour où son enseignement a disparu des universités françaises dans les années 1990. Les choix du gouvernement sont alors clairement exprimés par le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de l'époque :

« Les programmes définis par les arrêtés relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur dans le secteur des sciences et technologies ne prévoient pas d'enseignements portant spécifiquement sur la botanique. La recherche en botanique est en plein renouveau, une meilleure compréhension de la dynamique des populations végétales s'avérant indispensable pour que notre société maîtrise les risques écologiques liés à l'anthropisation et à l'usage des plantes génétiquement modifiées. L'enseignement de la botanique reflète cette évolution. Cette discipline est, en règle générale, enseignée au sein de diplômes plus généraux portant sur l'étude de la biodiversité, de l'écologie ou de l'évolution. De plus, des enseignements optionnels relatifs à la botanique peuvent être organisés à l'initiative des établissements, hors du cadre des enseignements obligatoires prévus par les diplômes nationaux. »<sup>2</sup>

Rien d'étonnant donc qu'aujourd'hui la botanique ait disparu du paysage, au propre comme au figuré, au profit de l'écologie et de la biodiversité.

**Alors pourquoi intervenir dans ce processus bien réglé ? Pourquoi vouloir remettre la botanique au cœur des projets paysagers et des compétences des gestionnaires ?**

On le sait, la botanique est la science qui étudie les plantes. Et même si son domaine d'application s'est restreint au fil des ans, on considère encore que les disciplines qui concernent la biologie des plantes, leur architecture, la systématique, la taxonomie, jusqu'à la phylogénie... continuent, entre autre de la définir.

**Est-il opportun de rappeler là que :**

- Les origines de la botanique remontent à l'antiquité gréco-romaine
- Les concepts de l'évolution et de l'écologie ont été fondés au XIX<sup>e</sup>
- Le mot « biodiversité » apparaît au XX<sup>e</sup>

**Ces dernières décennies les connaissances en botanique ont progressé de façon importante.**

Les chercheurs explorent depuis des années les mécanismes sensoriels des plantes et leurs travaux ouvrent une porte sur un monde encore méconnu. Les portraits qu'ils dressent des plantes, de leur capacité à communiquer, sentir, percevoir leur environnement, y réagir, s'y mouvoir... nous les font découvrir sous un jour nouveau. Sans possibilité d'esquiver les situations à risque par la fuite, les plantes sont même bien plus sophistiquées que les animaux pour exploiter leur environnement, le ressentir et anticiper le danger.

**Des capacités certainement fondamentales à connaître pour qui travaille avec le règne végétal.**

La botanique permet alors d'enrichir notre regard sur les plantes et d'adapter nos choix dans la conception, nos pratiques de gestion, avec pour fil conducteur les dynamiques du vivant et comment peut-on « faire avec ». Elle permet de lier la réalité biologique des plantes, leurs besoins, leurs conditions de vie à l'état naturel, et les contraintes auxquelles on les soumet dans le projet paysager et auxquelles sont ensuite soumis les agents dans les tâches d'entretien et de gestion. Ainsi, ces questions partent du végétal avant d'arriver aux dynamiques naturelles et d'interroger les critères paysagers.

Connaître le fonctionnement des systèmes racinaires, des mycorhizes, des stomates permet de mieux accompagner la plante dans la régulation de ses besoins en eau, par exemple. Tout comme connaître l'architecture et la biologie des arbres est indispensable pour le choix de leur implantation ou pour des interventions respectueuses de leur mode de croissance.

**En filigrane, il s'agit de repositionner le végétal, pas seulement comme un élément d'un écosystème, ou appartenant à un taxon que l'on va juger digne d'intérêt, mais avant tout comme un être vivant.**

Dans le même temps, la botanique connaît un regain d'intérêt auprès du grand public. L'homme redécouvre l'importance de se rapprocher d'un règne végétal avec lequel il a rompu depuis un peu plus d'un siècle.